

N°
1825

Rabat, le 24 NOV. 2023

Décision d'ouverture d'un concours pour le recrutement d'un Ingénieur Système d'Information

(Réf :05/2023)

Le Directeur Général de l'Agence Marocaine pour l'Efficacité Energétique,

- Vu la loi n° 16-09 relative à l'Agence marocaine pour l'efficacité énergétique, promulguée par le dahir n° 1-10-17 du 26 safar 1431 (11 février 2010), telle que modifiée par la loi n° 39-16 promulguée par le dahir n° 1-16-134 du 21 kaada 1437 (25 août 2016) ;
- Vu le Dahir n° 1-58-008 du 4 chaabane 1377 (24 février 1958) portant statut général de la fonction publique ;
- Vu le décret n° 2-10-320 du 16 jomada II 1432 (20 mai 2011) pris pour l'application de la loi 16-09 relative à l'Agence Marocaine pour l'Efficacité Energétique, tel qu'il a été modifié et complété par le décret n° 2-22-03 du 27 jomada II 1443 (30 janvier 2022) ;
- Vu la circulaire du Chef de Gouvernement n°24/2012 du 06 hija 1433 (22 octobre 2012) relative à la procédure de recrutement dans les Etablissements et Entreprises publics ;
- Vu le règlement provisoire régissant le personnel de l'AMEE tel qu'il a été amendé et complété ;
- Vu la loi cadre au titre de l'année 2023 ;

DECIDE

ARTICLE 1 : L'Agence Marocaine pour l'Efficacité Energétique organise le concours pour le recrutement d'un :

Fonction	Grade	Nombre de poste	Lieu d'affectation
Ingénieur Système d'Information	Ingénieur d'Etat de 1 ^{er} Grade	1	Rabat

ARTICLE 2 : Les candidat(e)s, désirant postuler au poste ci-dessus, doivent remplir les conditions suivantes :

- Être de nationalité marocaine ;
- Jouir des droits civiques et de la bonne moralité ;

Signature

- Être âgé au plus de 40 ans à la date limite de dépôt du dossier de candidature ;
- Être titulaire d'un diplôme d'Ingénieur d'Etat (Bac+5) en système d'information ou équivalent, délivré par un établissement universitaire public marocain, ou à défaut fournir un texte réglementaire accordant l'équivalence ;

ARTICLE 3 : Les listes des candidats présélectionnés pour passer les épreuves du concours, seront publiées sur le portail de l'Emploi Public www.emploi-public.ma et sur le site de l'AMEE www.amee.ma.

Ces listes seront considérées comme des convocations.

Le classement final des candidats retenus ainsi que la liste d'attente seront publiés sur le portail de l'Emploi Public www.emploi-public.ma et sur le site de l'AMEE www.amee.ma.

ARTICLE 4 : Le dossier à présenter par chaque candidat est mis dans un pli fermé portant les mentions suivantes :

- Le prénom et nom de candidat ;
- La référence du poste « Réf : 05/2023 » ;
- L'intitulé du poste : « Ingénieur Système d'information ».

La date limite de dépôt des dossiers de candidature au bureau d'ordre du siège de l'Agence, situé à l'Espace les Patios, angle avenue Annakhil et avenue Mehdi Ben Barka, 1^{er} étage, Hay Riad, Rabat, est le..... **08 DEC. 2023** à 16 heures 30 minutes. Le cachet du bureau d'ordre faisant foi.

Le Directeur Général de l'Agence
Marocaine pour l'Efficacité Energétique
Mohamed BENYAHIA